

Remboursement de l'impôt sur les huiles minérales



Infos principales:

- Enregistrement en ligne jusqu'au **30.04.2026**
- Connexion via Agate

En 4 étapes : *marche à suivre détaillée au verso*

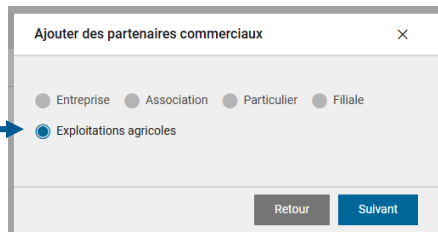
- 1) S'inscrire en tant qu'exploitation agricole
- 2) Saisir le code reçu par courrier postal
(valable uniquement 14 jours)
- 3) Choisir votre type de partenaire commercial et transmettre votre n° IBAN
- 4) Entre mai et juin, demande effective à adresser aux douanes, via le module «*Taxas*», demande pour laquelle les points 1 à 3 doivent impérativement être faits

Besoin d'aide ?

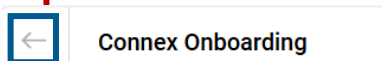
Procédure au verso

Proconseil : 021 614 24 30

- 1) Connectez-vous à Agate
- 2) Sélectionnez [> Login à l'ePortal pour utiliser Taxas](#)
- 3) Cliquez la case « Connex »
- 4) Cliquez sur « Ajouter des partenaires commerciaux »
 - ✓ Choisissez le type « exploitation agricole »
 - ✓ Saisissez vos coordonnées
 - ✓ Cliquez sur « Rechercher »
 - ✓ Sélectionnez votre entreprise
 - ✓ Cliquez sur « Suivant »
 - ✓ Après vérification, cliquez sur « Transférer »
- 5) Vous recevrez un code par voie postale,
⚠ Ce code est valable **14 jours**



- 6) Dès réception du code: répétez les étapes 1 à 3
- 7) Dans « Actions », cliquez sur « Utiliser le code à usage unique »
 - ✓ Saisissez le code
 - ✓ Acceptez les conditions
 - ✓ Cliquez sur « Utiliser le code »
- 8) Revenez sur « Connex Onboarding » via la flèche en haut à gauche



Si vous avez introduit le code, mais pas indiqué votre IBAN, répétez étapes 1 à 3 :

- 9) Cliquez sur « Ajouter des rôles de partenaire commercial »
- 10) Sélectionnez [Imprimin Remboursement / changement d'emploi march.](#) Prélèvements domestiques
- 11) Sélectionnez votre entreprise
- 12) A cette étape, on vous demande d'ajouter le n° IBAN du compte sur lequel vous souhaitez recevoir le remboursement.
- 13) Cliquez sur « Transférer » pour terminer la démarche

👉 Vérification de votre inscription

Retournez sur l'ePortal après 24h
Dans la liste, vous devez voir la case «Taxas»

